

4° Si le lit funèbre est dans le chœur, le manque d'espace ne permettant pas qu'il soit en dehors, le clergé ne quitte pas les stalles ; alors le célébrant et le diacre n'ont pas à se couvrir.

5° Pendant le chant du *Libera*, le célébrant ne doit pas se couvrir de la barrette. Il n'y a que l'évêque qui, à ce moment, puisse prendre la mitre et s'asseoir.

6° Au *Pater noster*, qui suit le *Libera*, le célébrant doit pour asperger et encenser le corps faire le tour du cercueil, à moins d'impossibilité.

N. B. — Le Rituel Romain défend de placer auprès du cercueil les chandeliers ou candélabres qui sont employés ordinairement à orner l'autel. Il est regrettable que cette faute se commette surtout aux funérailles des prêtres.

#### LES BONNES DÉVOTIONS

Nos anciens, en fait d'objets de piété, mettaient au premier rang les signes de la foi catholique sur lesquels l'Église a répandu la bénédiction dont la source est en elle : c'est-à-dire les sacramentaux, l'eau bénite, les cierges de la Chandeleur, les rameaux du dimanche des Palmes, les médailles bénites et indulgenciées.

Leurs formules préférées de prières étaient les formules liturgiques. Ils récitaient les psaumes de la pénitence, les psaumes graduels, les litanies des saints.

Ils avaient tous cette conviction qu'une mortification, si petite soit-elle, est plus agréable à Dieu qu'une illumination si féérique qu'on la suppose.

Leur pèlerinage favori était celui du Tabernacle ou encore celui du Calvaire, par l'exercice si ancien et suggestif du Chemin de la Croix ou bien enfin celui des processions des Rogations et de Saint Marc, auxquelles ils ne manquaient jamais. Les stations qu'on les voyait le plus volontiers faire à l'église, c'était à la chapelle du grand Christ et à l'autel de Marie.

Leur christianisme, en un mot, était d'or ; prenons garde de faire entrer dans le nôtre de l'alliage.

— *Semaine Religieuse de Cambrai.*

#### FEU M. L'ABBÉ PAQUET

La *Semaine Religieuse* publiera dans sa prochaine livraison une notice nécrologique sur M. l'abbé Louis-Honoré Paquet, qu'un ami du vénérable défunt a bien voulu nous promettre.